

Commune de HAUSGAUEN



# BULLETIN COMMUNAL



Hôtel à insectes – Automne

2022



hausgauen.fr

03.89.07.86.91

@communeHausgauen

# Sommaire

<i>Mot du maire</i>	3
<i>Budget 2022</i>	4
<i>Principales décisions du Conseil Municipal</i>	5
<i>Extrait de la Règlementation sur le Bruit</i>	6
<i>Urbanisme</i>	8
<i>Brigade Verte</i>	10
<i>CPI - Corps de Première Intervention Hausgauen-Hundsbach</i>	13
<i>État Civil</i>	14
<i>Quêtes - Caritatif</i>	16
<i>Nos Écoles</i>	17
<i>Instantanés</i>	24
<i>Périscolaire</i>	26
<i>Chasse</i>	26
<i>Journée Citoyenne</i>	27
<i>Elections</i>	30
<i>Activités Sportives et Culturelles</i>	31
<i>As Hausgauen - Sports et Loisirs - Yoga - Do In - Société de Pêche - Chorale Sainte Jeanne d'Arc - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Amicale des Donneurs de Sang Hausgauen Hundsbach - Cercle Théâtral Hausgauen Hundsbach</i>	
<i>Embellissement Participatif</i>	39
<i>Mission Locale Saint-Louis / Altkirch</i>	41
<i>Communauté de Paroisses - Conseil de Fabrique - Servants d'Autels</i>	43
<i>Instantanés - Spécial Halloween</i>	46
<i>Numéros Utiles</i>	47

Mesdames, Messieurs, Chers Habitants,

Noël et Nouvel an sont à notre porte et nous sommes heureux de nous rassembler en famille avec nos Proches et Amis pour fêter et renouveler avec la tradition des retrouvailles en toute sérénité. C'est aussi l'occasion de faire un point tous ensemble sur la vie de notre commune et ce que nous avons vécu ces douze derniers mois.

Cette année a été marquée par des difficultés, mais aussi par la solidarité née de ces moments. L'important dans nos petites communes est de garder un lien fort entre nous. Dans une société où l'individualisme se développe, nous nous devons de travailler tous ensemble pour conserver le bien-vivre dans notre commune.

Une équipe de Bénévoles s'est constituée pour apporter une touche décorative tout au long de l'année, soutenue par le conseil municipal. Les décorations pour Noël sont magnifiques, une fois de plus. Mille MERCIS à toutes ces Personnes. La conjoncture actuelle nous oblige cependant à réduire les illuminations dans les rues du Village. Une réflexion est d'ailleurs en cours afin de réduire la consommation électrique sur l'éclairage public. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain, il faut aussi prendre en compte l'aspect financier de sa mise en place.

En fonction depuis février de cette année, Mr Emmanuel WILHELM est notre nouvel Agent communal. Polyvalent, paysagiste de formation, il travaille avec beaucoup d'ardeur, afin que les rues et notre environnement retrouvent leurs aspects et leurs fonctionnalités. Bienvenue à lui, avec le souhait d'une longue carrière parmi nous.

Je souhaite également remercier le Personnel communal en place, qui est investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun. Comme vous le savez, le budget de la commune n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile d'obtenir des aides nécessaires pour certains projets. Sachez que l'Équipe Municipale est impliquée dans chaque dossier. Le débat est présent, mais toujours dans l'intérêt et la bonne marche de la commune et je tiens à remercier l'ensemble des Conseillères et des Conseillers pour leur implication.

Cette année, a malheureusement été entachée par plusieurs actes de vandalismes, abribus et voitures avec vitres brisées par des jets de pierres, vols et dégradations de panneaux, effraction à la Chapelle Saint Brice, etcetera... Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie. Autre délicat problème, celui de la maison vendue à côté de la mairie. Un premier permis de construire (PC), de rénovation a été déposé voilà un peu plus de deux ans. Suite à différentes investigations, un deuxième PC a été déposé en vue de démolir l'existant et reconstruire une maison à ossature bois à énergie positive. Suite à une pétition, un débat avec explications des tenants et des aboutissants a eu lieu. Mr Christian Fuchs de l'ASMA (Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes) a toujours été opposé au projet de démolition.

Le problème récurrent du chauffage de notre Salle Communale semble enfin résolu suite à l'intervention de l'entreprise, par un curage de l'ensemble du réseau.

Les Associations peuvent à nouveau animer notre Village et vous inviter à les rejoindre et les soutenir après ces périodes creuses qu'elles et nous avons vécu. Merci à toutes ces personnes bénévoles.

Une pensée pour celles et ceux qui ont rejoint les étoiles et que nous gardons au fond de notre cœur.

Une bienvenue à tous ces bambins venus nous rejoindre dans la douce chaleur du foyer de leurs parents, que nous félicitons vivement.

Chers Villageoises et Villageois, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2023 sur notre commune. Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de continuer de faire de Hausgauen, le village chaleureux que vous connaissez.

*Bonne et Heureuse Année 2023 à toutes et tous !* Votre Maire Joseph-Maurice Wiss

## Budget 2022

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Fonctionnement</i>	372 789.00	372 789.00
<i>Investissement</i>	124 400.00	198 400.00
<i>Total</i>	497 189.00	571 189.00

*Les principales dépenses de fonctionnement sont :*

### Chapitres

011	Charges à caractère général	117 310.00 €
012	Charges de personnel	106 878.02 €
014	Atténuations de produits	39 893.00 €
042	Opérations d'ordre - amortissement	24 085.50 €
65	Autres charges gestion courante	60 150.00 €
66	Charges financières	20 800.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>371 116.52 €</b>

*Les principales dépenses d'investissement sont :*

### Articles

1641	Emprunt (capital)	75 600.00 €
2051	Logiciels	6 056.68 €
2313 – 16	Restructuration salle polyvalente	6 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>87 656.68 €</b>

## Principales décisions du Conseil Municipal Liste Arrêtée Au 18 Novembre 2022

### Novembre 2021

Approbation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Sundgau  
Approbation des rapports annuels 2020 du service public de l'assainissement, de l'eau potable, de collecte et d'élimination des déchets  
Convention de mise à disposition de l'Association Foncière de la secrétaire de mairie  
Décision modificative de fin d'année  
Coupe d'arbres rue du Vignoble

### Janvier 2022

Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin  
Loyer de la Chasse 2022  
Crédits d'investissement avant vote du budget primitif 2022  
Approbation du compte administratif 2021  
Approbation du compte de gestion 2021  
Affectation du résultat de clôture 2021  
Diagnostic Thermique – Chauffage – Ventilation Salle Communale Le Thalbach

### Mars 2022

Approbation du rapport de la CLECT 2021  
Programme d'actions 2022 – Office national des Forêts  
Devis de travaux 2022 – Office national des Forêts  
Vote des taux 2022  
Neutralisation des Amortissements 2022  
Budget primitif 2022

### Mai 2022

Adoption de la convention de mission d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Renouvellement d'engagement à la certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières)  
Budget primitif 2022 – Régularisation des opérations d'ordre  
Renouvellement de la ligne de trésorerie  
Lotissement « rue de la Source »  
Convention de rétrocession  
Promesse de vente

### Juin 2022

Réforme des règles de diffusion et publicité des actes  
Office National des Forêts – état d'assiette des coupes  
Vente de terrain – Ecoulement Impasse / Le Thalbach  
Association Foncière Hausgauen – Lotissement « Rue de la Source »  
Nomination stagiaire agent communal

### Septembre 2022

Renouvellement Convention de mise à disposition du vélo à assistance électrique (VAE)  
Mise en place de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Mise à jour du logiciel comptable

### Novembre 2022

Approbation des rapports annuels 2021 du service public de l'assainissement, de l'eau potable, de collecte et d'élimination des déchets  
Convention de fonctionnement du service Autorisation Droit des Sols du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau  
Décision modificative de fin d'année



## Arrêté relatif à la lutte contre les nuisances sonores

### **ART. 1<sup>er</sup> : Validité**

Tout arrêté relatif à la lutte contre les nuisances sonores antérieur est abrogé et remplacé par les dispositions du présent arrêté.

### **ART. 2 : Champs d'application**

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous les bruits du voisinage, à l'exception de ceux provenant d'activités faisant l'objet d'une réglementation spécifique en matière de bruit et notamment :

- les infrastructures classées pour la protection de l'environnement
- les infrastructures de transport et les véhicules qui y circulent
- les infrastructures liées à des activités professionnelles organisées de façon habituelle ou soumises à autorisation.

### **ART. 3 : Interdiction**

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

### **ART. 4 : Lieux publics ou accessibles au public**

Sur les voies publiques ou les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics, sont interdits de jour comme de nuit, les bruits anormalement gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif, quelle qu'en soit la provenance s'ils sont susceptibles de porter atteinte au repos et à la tranquillité du voisinage, tels que ceux provenant :

- de l'emploi d'appareils de diffusion sonore par haut-parleur fixes ou mobiles ;
- de l'usage de sirènes, d'avertisseurs, etc... ;
- de bruits de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite survenue en cours de circulation ;
- de l'utilisation de tirs d'artifices, de pétards ou d'armes à feu ;
- de tous engins bruyants ou dispositifs bruyants ;
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés.

**Les cris et tapages nocturnes après 22 heures**, notamment à la sortie des débits de boissons, spectacles, bals ou réunions sont **interdits**.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de cet article pourront être accordées lors de circonstances particulières telles que des manifestations commerciales, fêtes, réjouissances.

Les demandes de dérogations doivent être réceptionnées par le maire au moins 1 mois avant les manifestations. Le maire accorde ces dérogations à condition que les organisateurs justifient préalablement à la manifestation, qu'ils sont en mesure de se conformer aux prescriptions qui leur sont imposées et qui portent, selon le cas, sur des limites de bruit, l'information préalable des riverains.

A noter : les fêtes suivantes font l'objet d'une autorisation spéciale :

- Fête nationale du 14 juillet
- Réveillon du Nouvel an du 31 décembre
- Fête de la musique

### **ART. 5 : Bruits dans les lieux d'habitation – Comportement des occupants**

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, de leurs dépendances, piscines et leurs abords immédiats doivent prendre, aussi bien le jour que la nuit, toutes dispositions et toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement.

A cet effet, ils devront :

- régler modérément le volume sonore de leurs appareils producteurs de sons : radio, télévision, chaîne acoustique, instruments de musique..., de manière à ce qu'ils ne soient pas perceptibles dans les logements et locaux voisins ;
- éviter en toute circonstance les cris, hurlements, éclats de voix bruyants ;
- veiller à ce que leur comportement ainsi que celui de leurs animaux et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage ;
- ne pas utiliser des appareils électroménagers ou instruments bruyants avant 8h00 et après 21h00.

Les équipements fixes, intérieurs et extérieurs, individuels ou collectifs, tels que chauffage, climatisation, ventilation mécanique (bouches et extracteurs), systèmes d'évacuations d'eaux usées, ascenseurs et monte-charges, vide-ordures, portes motorisées, surpresseurs, systèmes d'arrosage automatique ne devront pas causer de gêne au voisinage.

#### **ART. 6 : Bricolage, jardinage et entretien des espaces verts privés**

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, à l'intérieur comme à l'extérieur des habitations et notamment l'usage d'engins à moteur et coups répétés ne peuvent être effectués en dehors des horaires fixés ci-dessous. Les outils et appareils utilisés doivent être conformes aux normes en vigueur. Les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien des espaces verts privés réalisés par des particuliers ou des professionnels mandatés par leurs soins, dans leurs propriétés ou dépendances, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations provoquées, tels que tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... et notamment tous les instruments aratoires à moteur, dits de motoculture, (liste non exhaustive)

#### **Sont autorisés :**

- |                           |                 |       |                    |
|---------------------------|-----------------|-------|--------------------|
| - du lundi au vendredi de | <b>7h à 12h</b> | et de | <b>13h à 19h30</b> |
| - le samedi de            | <b>8h à 12h</b> | et de | <b>13h30 à 18h</b> |

#### **Sont interdits :**

- les **dimanches et jours fériés.**

#### **ART. 7 : Les animaux domestiques, de compagnie**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le voisinage.

#### **ART. 8 : Éléments et équipements des bâtiments**

Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois, sols et plafonds.

Les mesures seront effectuées conformément à la norme française NF-S-31057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

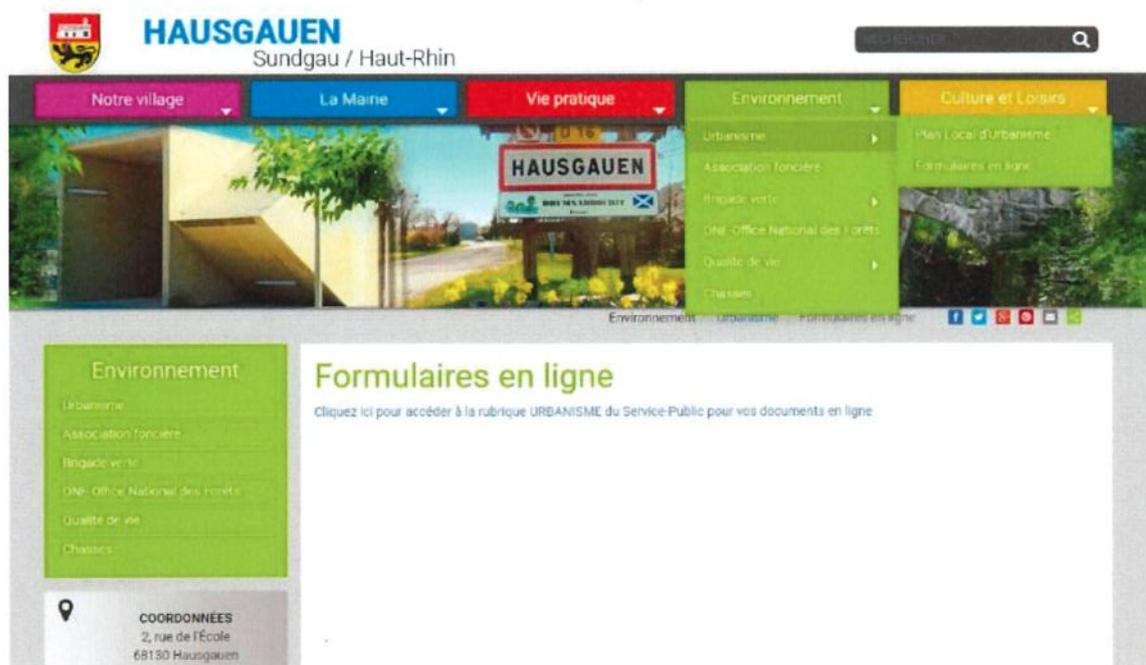
Lors d'adjonction ou de transformation d'équipement, notamment les ventilateurs, climatiseurs, chaudières, pompes dans les bâtiments ou dépendances, le choix, l'emplacement et les conditions d'installation de ces équipements ne doivent pas être source de nuisances sonores pour les riverains.

*L'intégralité de cet arrêté est consultable sur le site internet de la commune  
[www.hausgauen.fr](http://www.hausgauen.fr) ou sur demande au secrétariat de la mairie  
aux heures d'ouverture.*



## Demandes d'autorisations d'urbanisme

Afin de faciliter vos démarches administratives concernant vos demandes d'autorisation d'urbanisme, un permis de construire, une déclaration préalable par exemple... vous pouvez vous rendre sur le site de la commune [www.hausgauen.fr](http://www.hausgauen.fr), Rubrique « Environnement » puis « Urbanisme, Formulaires en ligne » pour une redirection sur le site du Service-Public.



Vous y trouverez l'ensemble des renseignements correspondant à chaque demande ainsi que les dernières versions des formulaires en ligne.

- **Certificat d'urbanisme**
- **Déclaration préalable de travaux (DP)**
- **Permis de construire**
- **Permis d'aménager**
- **Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager**
- **Permis de démolir**
- **Transfert d'un permis de construire ou d'aménager**
- **Contestation d'une autorisation d'urbanisme**
- **Taxe d'aménagement (TA)**
- **Assainissement des eaux usées domestiques**

## Permis de Construire

M. MEQUIGNON André	Rue de la Vallée	Accordé le 19/01/22	Construction d'une maison individuelle
M. GAUTRY et Mme DESPLAT	Rue du Vignoble	Accordé le 20/01/22	Construction d'une maison individuelle
Mme ENDRESS Christa	Rue de l'Ecole	Accordé le 14/06/22	Construction d'une maison individuelle
M. NORTH Matthieu	Rue de la Vallée	Accordé le 24/05/22	Construction d'une maison individuelle
M. TAG Patrick	Rue Bellevue	Accordé le 07/06/22	Construction d'un carport
M. BRODBECK Martin	Rue de l'Ecole	Accordé le 05/08/22	Construction d'une terrasse
Mme DESCELIERS Noémie	Rue du Vignoble	Accordé le 31/08/22	Extension d'une maison individuelle et création d'une terrasse ouverte
M. IMHOFF Matthieu	Rue de la Vallée	En cours d'instruction	Modification implantation piscine

## Certificat d'Urbanisme

Mme HOHLER Martine	20/12/21	Certificat d'urbanisme opérationnel : Sect° 4 n° 54
Me BROGLE Anne	21/12/21	Certificat d'urbanisme d'information : rue de la Vallée
Me BROGLE Anne	21/12/21	Certificat d'urbanisme d'information : rue du Vignoble
Mme HOHLER Martine	27/05/22	Certificat d'urbanisme opérationnel : Sect° 4 n° 54
Me KLEITZ Alexandre	20/06/22	Certificat d'urbanisme d'information : rue de la Vallée
Me GREWIS Guy	06/09/22	Certificat d'urbanisme d'information : Lieu-dit Hasenhag
Me KOENIG Philippe	06/09/22	Certificat d'urbanisme d'information : rue de l'Ecole
SCP HEIM-CHASSIGNET ET BROGLE	26/09/22	Certificat d'urbanisme d'information : rue de la Vallée
Mme BASLER Nathalie	27/09/22	Certificat d'urbanisme d'information : rue de la Vallée

## Déclaration préalable de travaux

Mme FANGAMAR Michella Rue de la Vallée	Accordée le 16/05/2022	Rénovation de la toiture et création de vélux
M. GONZALEZ Antonio Rue des Abeilles	Accordée le 07/06/2022	Pose de crépis, de clôture et escalier extérieur
M. IMHOFF Matthieu Rue de la Vallée	Accordée le 31/08/2022	Pose de panneaux photovoltaïques
CAP SOLEIL-CSE Rue de l'Ecole	Accordée le 31/08/2022	Pose de panneaux photovoltaïques
M. MUNCK Christophe Rue de la Vallée	Accordée le 07/09/2022	Remplacement d'une porte-fenêtre par une fenêtre
M. DOREZ Christophe Rue des Prés	Accordée le 31/08/2022	Abri de jardin
M. BRODBECK Joseph Rue de l'Ecole	Accordée le 18/11/2022	Serre de type agricole
EDF ENR Rue de l'Ecole	Accordée le 17/10/2022	Pose de panneaux photovoltaïques
Mme PETER Marie-Pierre rue de l'Ecole	En cours d'instruction	Rénovation de la toiture et création de vélux

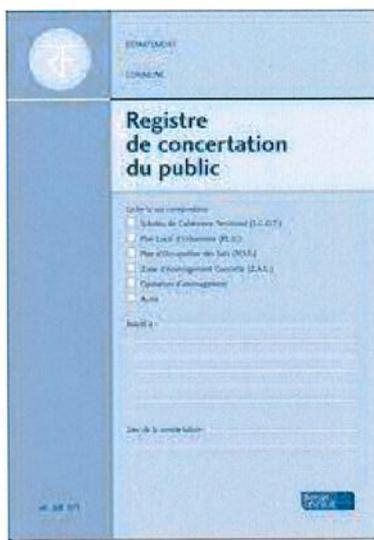


## « PLUi » Plan Local d'Urbanisme Intracommunautaire

Le Plan Local d'Urbanisme intracommunautaire du Secteur d'Altkirch-Vallée de Hundsbach est élaboré par la Communauté de Communes Sundgau sur le périmètre des communes de Altkirch, Aspach, Berentzwiller, Bettendorf, Carspach, Emlingen, Franken, Hausgauen, Heimersdorf, Heiwiller, Hirsingue, Hirtzbach, Hundsbach, Jettingen, Schwoben, Tagsdorf, Obermorschwiller, Willer et Wittersdorf.

### *Prescription du PLUI*

Par délibération du Conseil de la Communauté de Communes Sundgau en date du 28 avril 2022, le PLUi du Secteur d'Altkirch-Vallée de Hundsbach a été prescrit. Cette délibération acte le lancement de la procédure. Elle précise également les modalités de travail et de collaboration entre les communes ainsi que les modalités de concertation avec le public.



Tout au long de l'élaboration du projet de PLUI, un registre de la concertation est mis à la disposition du public. Il permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet, c'est à dire jusqu'à la phase finale de la l'élaboration du PLUI, juste avant que le document ne soit envoyé aux Personnes Publiques Associées. Un bilan de la concertation est tiré à l'occasion de cette délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de la concertation peuvent se faire directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail ou par courrier.

## *Brigade Verte*



Depuis la création de la Collectivité Européenne d'Alsace en janvier 2021, notre structure poursuit son développement vers les communes Bas-rhinoises. Beaucoup d'entre-elles attendaient la fusion des deux départements pour se rattacher à nos services.

En attendant cette fusion, trois communes limitrophes au Haut-Rhin avaient déjà emboîté le pas, Muttersholtz en 2014, Kintzheim, l'année suivante et Wittisheim en 2020.

Ces communes sont rattachées au poste de Colmar, tout comme Baldenheim, Diebolsheim, Ebersheim, Ebersmunster Hilsenheim et Rhinau arrivées à partir de septembre 2021.



Depuis le 1er mars, la Brigade Verte a créé un douzième poste qui est basé sur la commune de Villé, où cinq Gardes-Champêtres assureront la surveillance régulière de 27 communes :

- De la vallée de la Bruche
- De la région de Molsheim
- Du val de Villé
- Du Pays de Barr.

Carte du poste de Villé  
au 01 Octobre 2022



## Répartition des 12 postes



A ce jour, nous comptons 80 agents répartis comme suit : du personnel administratif, des gardes-champêtres, des assistants garde-champêtre et du service démoustication.

Les gardes-champêtres sont répartis sur les 12 postes du Nord au Sud de la région dont la mission essentielle est la surveillance des 379 communes adhérentes.

Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

Les domaines de compétence des gardes sont très variés : un troupeau de moutons divagant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, de papiers ou de plastiques dans le jardin d'un particulier, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est très longue et souvent agrémentée de nombreuses surprises.

Les gardes privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation en général que ce soit en matière d'environnement ou de cadre de vie et, en cas d'intervention, apporter dans la mesure du possible une solution humaine par le dialogue plutôt que par la répression.

Mais la répression est malheureusement parfois inévitable, et le garde champêtre a donc pouvoir de verbaliser.

### Pour plus d'informations :

Brigade Verte (7j/7) : 03.89.74.84.04

Site internet : [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)

## *CPI - Corps de Première Intervention Hausgauen - Hundsbach*

L'activité du Corps intercommunal de HAUSGAUEN-HUNDSBACH a encore été intense cette année.

Actuellement le corps est composé de 14 membres volontaires et bénévoles 24h sur 24.

Cette année nous avons effectué 37 sorties (du 1er janvier au 24 octobre 2022).



### *Sorties :*

15 secours à personnes : Chute, inconscience, hémorragie, détresse respiratoire.

1 accident de la circulation : Choc 2 véhicules légers.

6 incendies : Feu de broussailles, feu de cheminée, feu de radar (D419), feu de voiture.

5 divers : Épuisement de locaux, Odeur suspecte, Chute d'arbres.

10 nids de guêpes / frelons

Interventions : 22 à Hausgauen - 15 à Hundsbach

### *Formation continue et maintien des acquis*

9 Membres du corps ont suivi la formation obligatoire de 8h de secourisme le 12 mars 2022.

### *En matière de manœuvre, 8 exercices ont été réalisés sur les thèmes :*

Secourisme, utilisation des appareils respiratoires, lot de sauvetage et de protection contre les chutes, aspirations à un point d'eau, incendies.



Nous avons recruté aussi une nouvelle recrue : le sapeur Xavier Prinz.

Pour poursuivre son activité d'intervention rapide et efficace, il est important que le corps dispose d'un nombre suffisant de volontaire, c'est pourquoi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

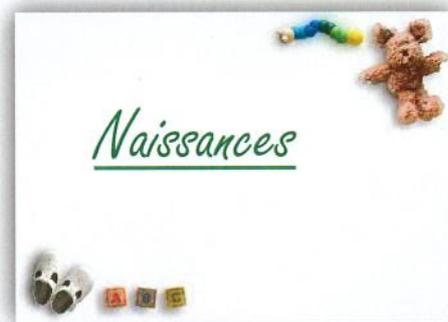
Nous remercions l'ensemble des personnes, les communes et tous ceux qui participent par leurs dons au renouvellement du matériel.

*L'ensemble du corps vous souhaite un Joyeux Noël et une heureuse Année 2023 !*

SAENGER Manola, née le 18/01/2022

HELL Timéo, né le 22/07/2022

KELLER Louise, née le 26/07/2022



Mariages

*RUETSCH Alain et SCHMITT Marie-Jeanne*

Le 22 Février 2022



*BAUMANN Pierre et COLIN Elise*

Le 18 Juin 2022



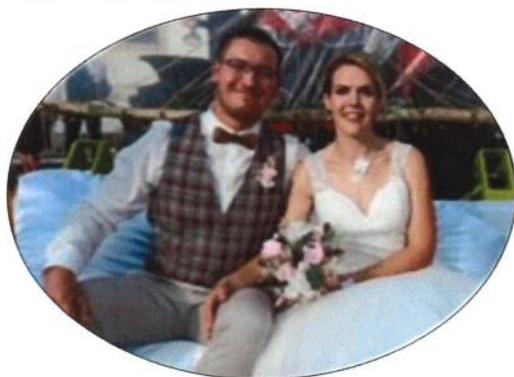
*RAQOT Cédric et FIGENWALD Amélie*

Le 30 Juillet 2022



*DESCELIERS Johanne et RUETSCH Audrey*

Le 2 Septembre 2022





Décès

*Hélène Marie Anne  
PRINZ née GRIENENBERGER*

*Grands Anniversaires*

80 ans

**MISLIN Georges**

**MESSERLIN Marie-Claire  
née FELLMANN**

**BASLER François**



85 ans

**ROELLINGER Cécile née KRAFFT**

**RUETSCH Marie-Rose née RUMMELHART**

96 ans

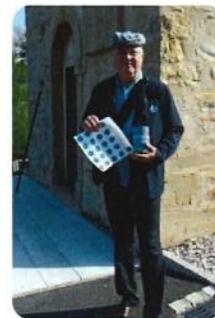
**Un petit coucou à notre doyenne  
MICHEL Alice née MEYER !**





M. Laurent CHOBRIAT, Conseiller Municipal et correspondant Défense a réalisé le 8 mai 2022, une quête au profit des « Bleuets de France ».

Cette action a permis de récolter la somme de 74.20 € pour l'ONACVG, Organisme National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et du Terrorisme.



La quête à domicile au profit de la Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin s'élève à 2 562.00 € pour cette année 2022. La Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin remercie l'ensemble des donateurs pour leurs précieux soutiens.

L'opération Brioches de l'Amitiés au profit de l'APAEI Sud Alsace est à nouveau une réussite avec 210 brioches vendues pour un montant de 1 057.00 €. MERCI !!



## Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2021, les 90 bénévoles du secteur ont aidé 289 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'activité en hausse de Caritas Alsace, c'est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter.

Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà aidées sur place. Dans le domaine de l'aide alimentaire, la hausse a été spectaculaire à l'épicerie solidaire de **Ferrette** (+43% en 2021) et à **Dannemarie** (+38%).

Les autres équipes de Caritas Alsace du Sundgau (**Altkirch, Seppois, Hirsingue, Illfurth**) sont particulièrement dynamiques, chacune dans son domaine d'activité.

Une belle dynamique de réseau est en train de se mettre en place autour du Grenier de la Solidarité d'**Oberdorf-Illtal**.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet [www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org)

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

1 718 des réfugiées  
ukrainiennes aidées à  
l'épicerie de Ferrette  
Photo Vanessa Meyer



## *Nos Écoles*

### *École Maternelle de Hausgauen*

Lors de l'année scolaire, les enfants de l'école de Hausgauen ont eu l'occasion d'aller en forêt une dizaine de journées, accompagnés d'un animateur de la Maison de la Nature. Lors de ces sorties, de nombreux thèmes ont été abordés comme les oiseaux, les animaux, la mare, les fleurs ...

Les enfants ont également appris à utiliser un opinel, à faire du feu, à créer un herbier, à s'adapter à chaque saison (les sorties ont eu lieu été comme hiver) ...



*Le projet a été riche et complet pour les enfants !*



En parallèle de ce gros projet, les enfants ont également eu la chance d'observer un élevage de poussins en classe accompagné d'une sortie de fin d'année à la ferme à Bouxwiller.

## École Élémentaire de Willer

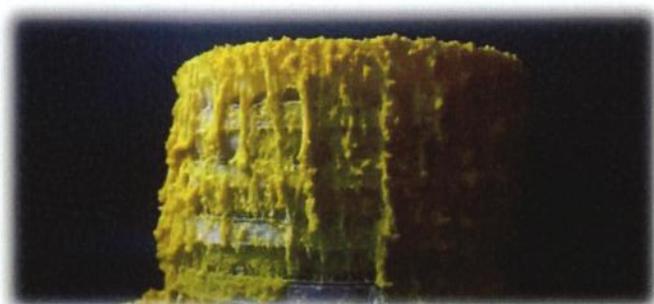
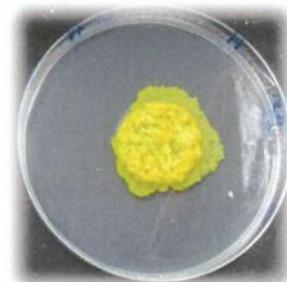
### Connaissez-vous le blob ?



La classe de cycle 3 bilingue a participé à un projet de **sciences participatives** initié par le CNRS : « Derrière le blob, la recherche ».

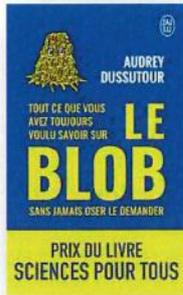
L'objectif général de cette expérience était d'étudier l'influence des changements climatiques sur le blob. Pour cela nous avons manipulé la température pour simuler des vagues de chaleur. Nous avons fait varier l'intensité, la fréquence et la durée de ces vagues de chaleur. La participation au projet a permis aux élèves de mettre en œuvre la démarche scientifique.

*Physarum polycephalum*, plus couramment appelé blob, est une espèce unicellulaire de myxomycète de l'ordre des Physariales, vivant dans les milieux frais et humides tels que les tapis de feuilles mortes des forêts ou le bois mort.



Il a colonisé nos boîtes et créé des motifs extraordinaires.

En suivant le pro protocole à la lettre nous avons maîtrisé la croissance du blob et évité l'invasion tant redoutée.



*Audrey Dussutour, à l'origine du projet national « Derrière le blob, la recherche », auteur du livre « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Blob ».*



### Sur les traces de Dürer et du monde des insectes nous découvrons l'art de la gravure

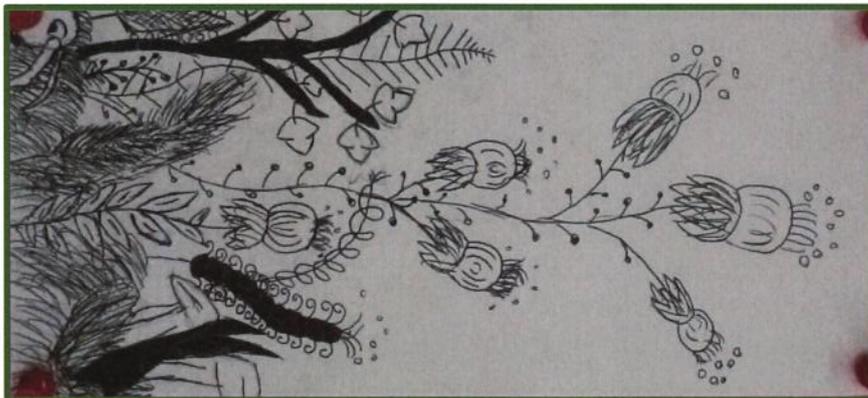
Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 bilingue sont partis une année durant sur les traces d'Albrecht Dürer, artiste peintre, graveur, génie de la Renaissance allemande.

Le peintre a servi de point de départ à la réalisation de véritables gravures.

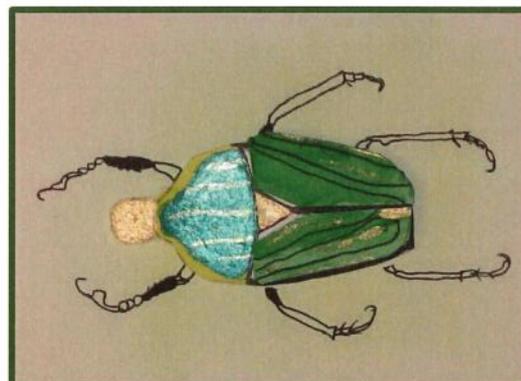
Accompagnés par deux artistes professionnelles ils ont découvert les différentes étapes d'une technique particulièrement exigeante.

Les élèves se sont inspirés du monde des insectes et des riches motifs qui ornent les papillons ou coléoptères pour réaliser des décors originaux.

Ils ont retenu les conseils de Solène Rolland et de sa maman Nathalie Rolland-Huckel, artiste laqueuse qui conçoit les collections de porcelaine pour la célèbre maison Hermès.



Les productions ont été exposées lors d'une après-midi conviviale en fin d'année scolaire. Les œuvres des élèves étaient complétées par des gravures et des objets en laque, métal ou porcelaine mis à disposition par les artistes invités.



## Une journée à la Landesgartenschau de Neuenburg am Rhein

"Eine Stadt geht zum Rhein" est la devise que la ville de Neuenburg am Rhein a choisie pour son exposition horticole régionale.

Les élèves bilingues de la classe de cycle 3 ont pu découvrir le complexe de 23 hectares créé par les paysagistes et les jardiniers en fin d'année scolaire.

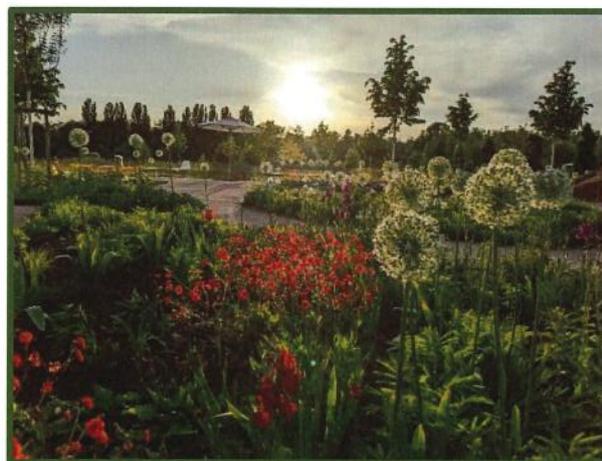
Une chasse aux trésors a permis aux élèves d'aiguiser leur regard et de les rendre attentifs aux richesses des deux parcs à découvrir.



La maison de l'art floral qui proposait des compositions exceptionnelles ainsi que l'atelier « Créer le jardin de ses rêves » auxquels les élèves ont pu participer ont été les temps forts d'une journée appréciée par tous les participants.



*Un mini jardin avec structure et piscine naturelle créé par l'un des participants, paysagiste en herbe.*



## École Maternelle de Franken

### UN PETIT-DEJEUNER ALLEMAND A L'ECOLE

Le mardi 11 octobre, les enfants de l'école maternelle de Franken ont pu découvrir les aliments qui composaient un petit-déjeuner Allemand autour d'un buffet salé, généreusement fourni par les familles. Une très bonne occasion de travailler le nom des aliments en allemand et de découvrir les familles d'aliments dans le cadre de la semaine du goût. Les enfants ont pu préparer le buffet (éplucher les fruits et légumes, dresser les plateaux, trier les aliments par famille, mélanger le muesli...). Puis ils ont pu goûter et déguster le tout avec beaucoup d'appétit.



## École Élémentaire de Hundsbach

### LA SEMAINE DU GOUT – CLASSE DE CE2 CM1 CM2

Du 10 au 16 octobre 2022, la classe de CE2-CM1-CM2 a effectué des activités en rapport avec l'éducation au goût.

Lundi et mardi, les élèves ont goûté des aliments et épices à l'aveugle. C'est parfois difficile de deviner l'aliment que l'on mange sans le voir !



Jeudi et vendredi, chaque enfant a pu réaliser son « mugcake » (gâteau) au chocolat. On lit la recette, on pèse, on mélange, on cuit...

Mais le plus important : *chacun a pu déguster son gâteau !*



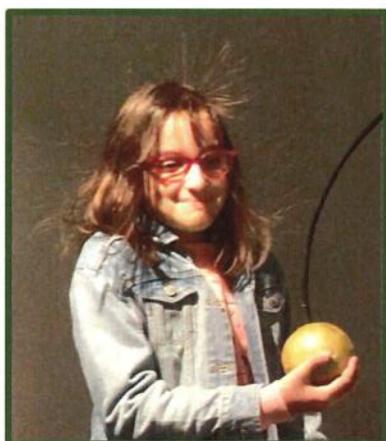
## Sortie au musée Électropolis Classe de CE2 CM1 CM2

Nous sommes allés au musée Électropolis le mardi 18 octobre 2022.

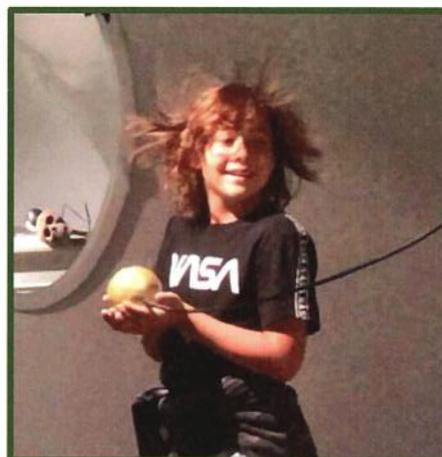
Le matin, nous étions accompagnés d'une guide du musée qui nous a expliqué l'histoire de l'électricité.



Nous avons effectué des expériences avec de l'électricité statique.



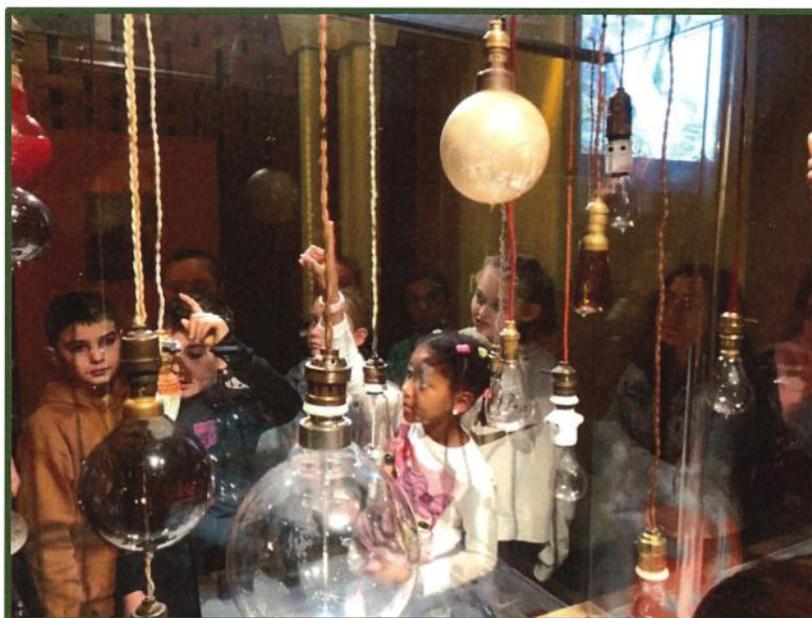
Et ça décoiffe !



Le midi, nous avons pique-niqué dans le jardin de l'électricité.

L'après-midi, nous avons fait des ateliers pour expliquer comment trier les différentes matières premières.

Ensuite, nous avons fait un jeu de l'oie géant où l'animatrice nous posait des questions en rapport avec les écogestes pour prendre soin de la planète.



# Instantanés



Boîte à livres – 100<sup>ème</sup> journée de classe – une visiteuse – Messe à la chapelle Sainte-Odile (rénovation) - Gagnants jeu « Œil de Lynx » - Kern Aurélien « musicien » – Journée Citoyenne 2022 – Décoration Tour d'Alsace

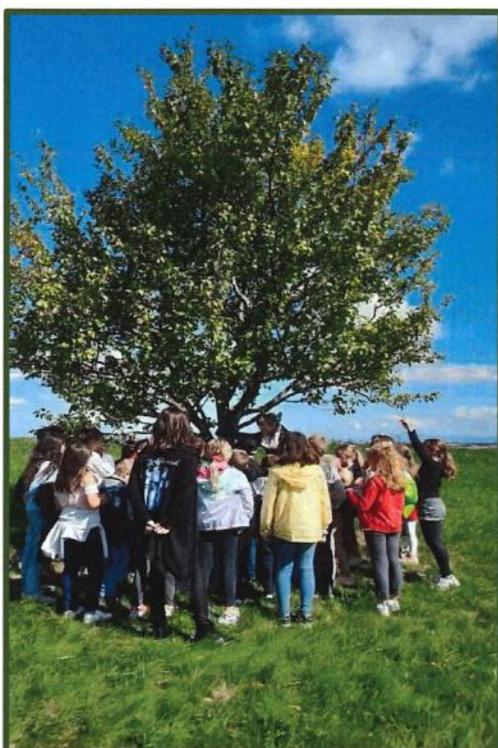


Amaury Perrin « critique de film » - Passage du Tour d'Alsace – Messe de plein air Chapelle Saint Brice  
- Marche populaire ASH – Match Coupe de France

Le périscolaire "Kendrstuba" de Willer vous présente :  
la nouvelle équipe 2022/2023 !

Direction : Sylvie Lemant

Les animatrices : Ophélie Albrecht, Ophélie Navarro,  
Laura Pacull, Axelle Armbruster, Aurélie Legourd'Hier



La maitresse de maison : Céline Lukat.

Le thème de l'année est "nature et découverte" pour sensibiliser les enfants au respect de la nature et de leur environnement.

## Chasse

### Dates pour les battues 2022-2023 :

Samedi 10 décembre 2022 - Samedi 7 janvier 2023

Samedi 21 janvier 2023 - Samedi 28 janvier 2023

Il est impératif de respecter la signalétique :

« **Chasse en cours** » placée à chaque accès des zones de tirs et de ne pas continuer au-delà du panneau pour des raisons évidentes de sécurité. Le déplacement, la dissimulation et la destruction d'un panneau sont interdits et représentent une mise en **DANGER** de la vie d'autrui.





Pour cette première organisation, l'Equipe Municipale a eu le plaisir d'inaugurer l'ouverture de cette journée **en présence de M. Fabian JORDAN (à gauche sur la photo) initiateur de ce mouvement dans sa commune et président des maires du Haut-Rhin.**

Comptant sur l'inscription d'une trentaine de participants, plusieurs actions ont pu être réalisées au sein de la commune.

**1 - Peinture des garde-corps sur le pont du Thalbach, rue du Vignoble et des poteaux incendie**



**2 - Nouvelle clôture à l'école maternelle**

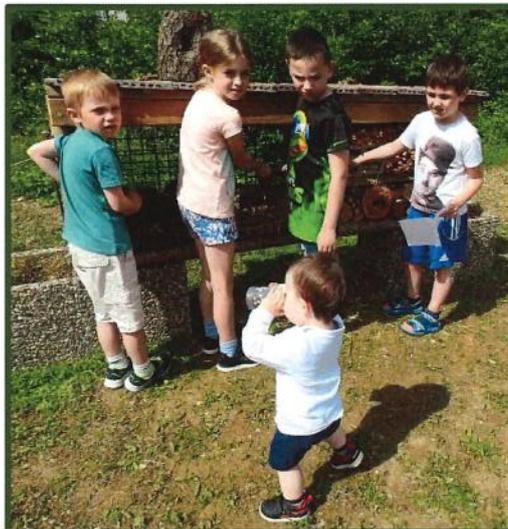




### 3 - Travaux de nettoyage urbain



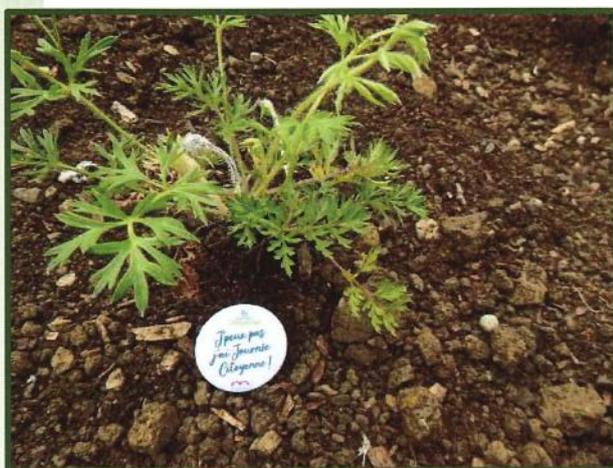
### 4 - Hôtels à insectes et création de nichoirs



## 5 - Plantations de fleurs sur le ban communal



**Après l'effort, le réconfort, un repas en commun bien mérité !**



**Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour avoir participé à cette initiative et pour leur efficacité.**

**Vu la réussite de cette belle journée :**

**Rendez-vous l'année prochaine !!!**

**(Date prévisionnelle : 13 Mai 2023)**



L'équipe municipale remercie aussi toutes celles et ceux qui ont effectué un gros travail de préparation en amont pour organiser les différents ateliers proposés.



## Elections

Cette année 2022, deux élections ont eu lieu, les élections présidentielles en avril et les élections législatives en juin.

La commune a pu compter sur de nouveaux jeunes électeurs au bureau de vote instauré à l'école maternelle de Hausgauen, ravis de pouvoir s'exprimer en tant que citoyen.



La plus ancienne électrice de la commune, notre doyenne, MICHEL née MEYER Alice.



## Association Sportive Hausgauen

Rue du Vignoble – 68130 HAUSGAUEN

Tél. : 03.89.07.80.83

[hausgauen.as@alsace.lgef.fr](mailto:hausgauen.as@alsace.lgef.fr)

Site Internet : [as-hausgauen.footeo.com](http://as-hausgauen.footeo.com)

N° Affiliation LAFA 513367

N° Agrément DDJS 20/98-68-S

N° SIRET 847 552 023 00016 N° SIREN 847 552 023



Correspondance à adresser à :

BAUMLIN Joseph

5, Rue principale

68130 FRANKEN

Portable 06 08 80 39 02

Mail Privé : [baumlin.joseph@gmail.com](mailto:baumlin.joseph@gmail.com)



L'Association Sportive de Hausgauen remercie la Municipalité de Hausgauen pour son soutien pour l'année 2022.

Au courant de cette Saison 2021 – 2022 qui s'est achevée fin Juillet, nous portons à votre connaissance quelques faits :

### **1° Sur le plan Sportif :**

Pour la saison 2021 – 2022 l'équipe 1 termine à une bonne 3<sup>ème</sup> place, une saison réussie vue le contexte COVID, l'ASH est restée invaincue de fin Août 2021 à la mi-mai 2022.

Pour la reprise de la Saison 2022 – 2023 l'équipe 1 a enchaîné un bon parcours en Coupe de France en se qualifiant pour le 3<sup>ième</sup> tour en éliminant Mertzen D1 et Riedisheim R3. Lors du 3<sup>ième</sup> tour l'ASH a rencontré le FC Mulhouse Régionale 1. Une très belle fête au Stade du Vignoble suivie par plus de 250 spectateurs !

Pour l'équipe 2, le parcours était très compliqué mais elle a assuré l'essentiel à savoir le maintien. Les nombreuses équipes de Jeunes de l'entente EJVT (plus de 150 licenciés) ont fait une très belle saison à tous les niveaux.

La saison 2021/22 a aussi été marquée par la création d'une Equipe féminine U9, une première, elle a été reconduite pour la nouvelle saison en U11

Au mois de septembre a eu lieu le 1<sup>er</sup> grand tournoi U9 de l'entente EJVT composé de 25 équipes dont 3 clubs venus d'outre Rhin au stade du Vignoble. Une première très réussie.

### **2° Au niveau infrastructure :**

Nous avons continué à investir, avec la mise en place de bancs autour de la main courante, de la réfection des vestiaires douches (bungalow) pendant la trêve estivale.

De gros travaux, entièrement auto-financé par l'ASH. L'installation d'un défibrillateur fût effective au mois de Juin grâce aux financements de généreux donateurs et de l'ASH.  
Pour cette fin d'année, une formation par le CPI de Hausgauen-Hundsbad sera proposée aux Educateurs/dirigeants et joueurs en accord avec Mr Thomas PRINZ Chef de Corps.

**3°Au niveau Financier :** Après cette pandémie, nos manifestations ont repris au Printemps (Marché aux Puces, Marche Gourmande et Marche Populaire), ce fût un franc succès grâce à une météo favorable.

Un grand **MERCI** à tous les bénévoles pour cette solidarité après des moments difficiles de la saison écoulée

Notre Association Sportive compte à ce jour quelques 160 licenciés des tous petits (U7) en passant par les U9, U11, U11 Féminines, U13, U15 et U18 en entente EJVT (Entente Jeunes de la Vallée du Thalbach) avec les clubs voisins de l'ASCCO Helfrantzkirch et le FC Obermorschwiller.  
L'entente EJVT réunis toutes les semaines 150 jeunes.

2 équipes Séniors sont en Championnat alors que l'équipe Vétérans propose quelques rencontres amicales les vendredis soir contre les équipes du Sundgau.

### Planning des Manifestations 2023

**Marché Aux Puces Dimanche 26 Mars 2023**

**Marche Gourmande Dimanche 11 Juin 2023**

**Marche Populaire Weekend du 26/27 Août 2023**

Que l'année 2023 vous apporte **JOIE, BONHEUR** et surtout **SANTÉ**

Les Membres du Comité, les éducateurs et l'ensemble des licenciés l'AS Hausgauen

Le Président BAUMLIN Joseph





## Cours de gymnastique à Hausgauen

### **Vous avez envie de bouger, de vous maintenir en forme physique ?**

Alors n'hésitez pas à rejoindre l'Association Sports et Loisirs de Hausgauen-Hundsbad pour pratiquer de la gymnastique tonique tous les mardis **de 19h à 20h** dans la salle communale "le Thalbach" de Hausgauen (hors vacances scolaires). Les cours sont assurés par une animatrice diplômée.

**La première séance est gratuite !**

**N'hésitez pas à nous rejoindre à la salle communale de Hausgauen les mardis à 19h!**

**Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au :**

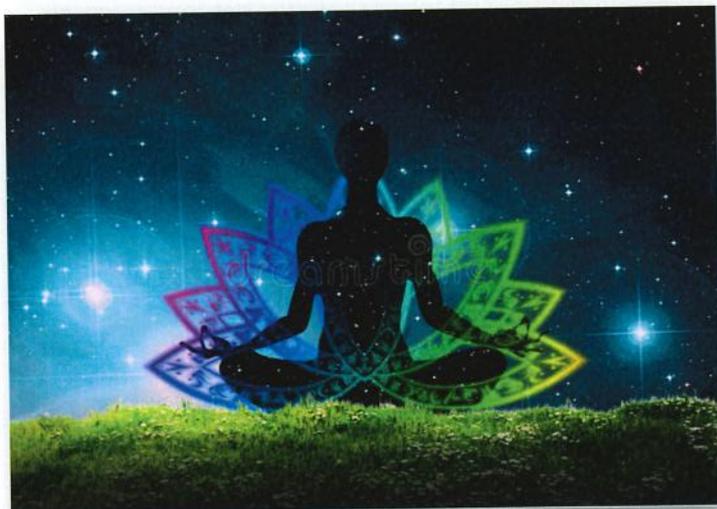
**07 51 66 47 92**



## Cours de YOGA à Hausgauen

**Session 2022 – 2023 Reprise à partir du 1er septembre 2022**

Cours de Yoga tous les jeudis de 19h30 à 20 h30 à la salle communale « Le Thalbach » à Hausgauen  
3 rue du Vignoble.



Animés par Martine, diplômée de l'école UP DATE AKADEMIE. Actuellement en formation pour la Yoga Thérapie.

Plus d'information au **06 76 03 22 65**

Site internet :

[www.oharablues.fr](http://www.oharablues.fr)

260 € la session 2022-2023, cours pendant les congés scolaires, 75 € le trimestre et 10 € la séance.

## Do In



Voici déjà 11 ans que je donne les cours de Do In, et c'est toujours avec le même plaisir que je viens à Hausgauen.

La majorité des pratiquant(es) sont des ancien(nes) et chaque année de nouvelles personnes s'ajoutent au groupe, même les restrictions sanitaires dues au Covid n'y ont pas mis fin. Cette fidélité ne fait que stimuler mon envie de continuer à partager cette heure passée avec le groupe.

Claude

Le DO IN, pratique traditionnelle japonaise, se démarque du Yoga (Inde) et des Qi Gong (Chine) par son approche dépouillée et dynamique: il est basé sur des exercices de respiration, d'auto massage, d'assouplissement et sur des étirements. Liant le mouvement, l'attention et la respiration, il favorise la concentration et l'unification de l'esprit et du corps. Comme le Qi Gong, le DO IN développe le Ki (énergie) interne et facilite la circulation de l'énergie vitale. Facile d'accès, il convient à tous et à tout âge pour une meilleure détente et un développement des capacités corporelles de souplesse et perception de soi. Sa pratique régulière améliore la vitalité, les relations avec l'environnement en réduisant les effets du stress.

### **Pourquoi venez-vous au Do In ?**

"Je viens au Do-in pour un moment de déconnexion et faire respirer toutes les petites cellules oubliées de mon corps, et ainsi mieux vieillir... 😊"

### **"Pourquoi le do in" ?**

Les exercices proposés sont à la portée de tous. Les étirements sont très efficaces. L'ambiance est vraiment sympathique donc bienfait physique et moral."

### *Société de Pêche*



La pêche à la truite commencera **le dimanche 5 mars 2023** avec une carte journalière de 10€ les 5 truites.

En ce qui concerne la pêche à la carpe, elle débutera **le 1er mai 2023**.

### **Notre programme 2023**

- **Vente de truites fraîches le Vendredi Saint – 3 €/pièce vidée**
- **Notre Marché de Noël début décembre**



**Le président Alain KELLER ainsi que tous les membres vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année !**

## Chorale Sainte Jeanne d'Arc



La **Chorale Sainte Jeanne D'Arc** de Hausgauen-Hundsbach avec les choristes de Willer et des alentours, anime tout au long de l'année, toutes les cérémonies et les fêtes chantées inter-paroisses.

Les répétitions se font à l'église de Hundsbach et parfois dans une autre paroisse selon l'office à chanter.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles voix, aucune importance de l'âge.

**Un joyeux Noël et tous nos vœux pour la nouvelle année !**

Monique MISLIN, Présidente

## Amicale des Sapeurs-Pompiers

Par ces quelques mots l'amicale des Sapeurs-Pompiers tient à vous remercier pour votre présence et votre soutien lors des différentes manifestations organisées.

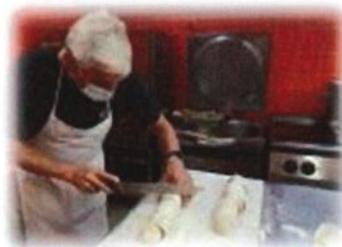
Les divers évènements organisés par l'amicale permettent de soutenir le Corps des Sapeurs-Pompiers par des investissements pour du matériel de secours ou de protection individuelle dans un souci de bien public.

Les dates importantes à venir cette année :

- **Février 2023 : Fleischschnaka**
- **29 avril 2023 : Soirée Tyrolienne**
- **Juin 2023 : Tartes Flambées**

L'amicale tient aussi à remercier les communes pour leur soutien tout au long de l'année.

**L'amicale espère encore pouvoir compter sur la présence de toutes et tous lors de ces manifestations et vous souhaite une très bonne année 2023 !**



## Amicale des Donneurs de Sang Hausgauen-Hundsbach

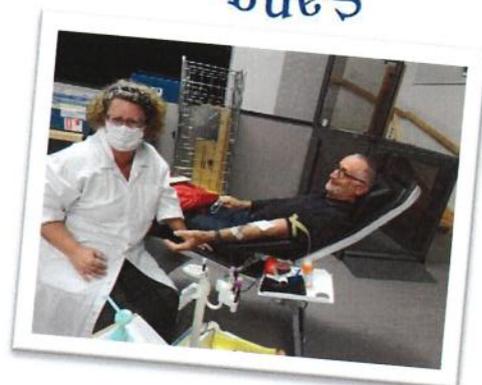


Les collectes 2022 ont connu une baisse du nombre de donateurs. Or, plus de 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France.

Aujourd'hui, les avancées médicales permettent de traiter de nombreuses pathologies, mais le don du sang reste irremplaçable.

**Il faut du sang ! Chaque jour, chaque nuit et à toute heure.**

**Vous êtes adulte, en bonne santé, vous avez le pouvoir de sauver des vies !!!!!**



**Un grand MERCI à Tous.**



Venez nous rejoindre aux prochaines collectes :

- **Mardi 7 février 2023 à BERENTZWILLER**
- **Vendredi 19 mai 2023 FRANKEN**
- **Vendredi 28 juillet 2023 JETTINGEN**
- **Jeudi 12 octobre 2023 HAUSGAUEN**

**JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE**

La Présidente  
Monique MISSLIN



### Comité 2022 :

Vice-présidente Anaïs SCHWEITZER

Trésorière Elise BAUMANN - adjointe Christine KEIFLIN

Secrétaire Sylvie SUHARD - adjoint Gérard BAUMANN

Assesseurs Yves DUBS, Marie MISLIN, Annick LANG, et Martine HOHLER.

## Cercle Théâtral Hausgauen - Hundsbach

### **Liebi Theater frienda, chers amis du théâtre alsacien**

Début septembre, j'ai donné rendez-vous aux actrices et aux acteurs pour la distribution des rôles pour la saison 2022. On était tous euphorique et en même temps inquiet, cela faisait 2 ans que nous ne sommes pas montés sur scène. Nous avons commencé les répétitions chez Régine et Pascal, par la suite nous sommes allés au caveau de la mairie de Hundsbach et pour finir sur la scène dans la salle communale de Hausgauen. Nous nous sommes retrouvés 2 fois par semaine. Cela devient de plus en plus compliqué pour organiser les répétitions, le montage de scène etc... aux vus du travail et autres engagements des membres.

Le 12 novembre est arrivé trop vite pour notre première et pourtant ce fut un succès, les spectateurs étaient ravis de revoir les actrices et les acteurs. Et nous de pouvoir faire rire toutes les personnes présentes.

Le samedi 19 novembre, on a eu la surprise d'avoir l'auteur de la pièce parmi les spectateurs. Notre pièce « **Liebi Gald und Geissadrack** », est une pièce qui vient de la Suisse, pour être plus précis, de Lucerne. Cela était pour nous un grand honneur surtout qu'il a fait 140 km pour venir nous voir.

Le dimanche 20 novembre, nous avons notre après-midi théâtrale avec repas concocté par les sapeurs-pompiers de Hausgauen – Hundsbach.

**J'ai saisi le moment pour nommer Gérard RISS, membre d'honneur du CTLV** et lui remettre la médaille du groupement de théâtre du Rhin pour le remercier de toutes les années qu'il a consacré au théâtre. Merci à toi Gerard pour toutes ces années que tu as consacré au théâtre.



**Cours d'Alsacien au Cercle théâtral de Hausgauen – Hundsbach** Depuis plusieurs années, les cours d'initiation à l'alsacien existent, malheureusement interrompus par le Covid. Pourquoi apprendre l'alsacien ? N'oublions pas que la communication passe par la parole, beaucoup de postes de travail sont disponibles en Allemagne, en Suisse, et en parlant le dialecte alsacien, nous pouvons accéder à ces postes. Pour travailler dans un hôpital ou une maison de retraite, la communication devient plus facile en alsacien. Je vous raconte une anecdote qui m'est arrivé cet été, j'étais dans une maison de retraite, avec une infirmière. On entendait une personne crier, la personne qui m'accompagnait me dit, je cite: « pas la peine d'écouter, elle crie toujours comme une .... ! ». En arrivant



plus près, j'écoute ce que la dame demande et dit à l'infirmière : vous savez ce qu'elle dit? Non ! me répond-t-elle, en fait elle disait « Isch hà durscht » J'ai soif ! ». Comme on dit « no comment ». N'oublions pas que le dialecte alsacien est une des formes orales de l'allemand, grande langue européenne.

**OUI ! C'EST CHIC DE PARLER ALSACIEN** ! Pour tous renseignements, téléphonez au 06.07.18.35.49 - Antoine STAMPFLER.

Une petite pensée aux familles qui ont perdu un être cher cette année. Que leurs souvenirs restent à jamais gravés dans nos cœurs.

Je tiens à présent à vous souhaiter de **Joyeuses Fêtes de fin d'année**, et vous présenter les **Meilleurs Vœux pour l'année 2023**. **Blibet Gsund. Alles Güeta, äirer Theater Verien vo Hundsbach – Hausgauen**

Président Antoine STAMPFLER

## Embellissement Participatif

Déjà un an et demi que l'équipe de l'Embellissement Participatif œuvre pour donner des couleurs à notre commune et vous proposer des animations tout au long de l'année.



Décorations de Noël

De Noël à la chasse aux œufs de Pâques. De la journée citoyenne en passant par les fables de La Fontaine, nous avons mis du cœur à interagir pour la commune, ses habitants et promouvoir notre patrimoine ainsi que nos racines de manière ludique et pour tous les publics.

L'année 2022 en a été un très bon exemple. Outre les décorations qui ont été installées, les enfants ont eu une belle attention envers nos aînés dans l'élaboration de carte de vœux.



Ateliers « Cartes de Vœux »





**Les fables de La Fontaine Printemps/Été**

Notre langue régionale a également trouvé sa place et éveillé la curiosité de plusieurs générations.

Une fois n'est pas coutume, avec un début prometteur, nous poursuivons nos actions avec toujours plus de surprise et d'originalité en 2023.

Nous remercions tous nos bénévoles pour leur participation et leur engagement.

Nous remercions également le Conseil Municipal de nous faire confiance. Mais aussi les habitants qui nous soutiennent par leurs dons de matériel et leurs mots encourageants.

Grâce à la motivation de chacun nous avons pu passer des moments conviviaux et libérateurs.

Offrir un lieu de rencontre et d'échange après une grande période de lassitude et d'isolement.



**Atelier « Nichoirs » Journée Citoyenne 2022**

Alors n'hésitez pas, si l'envie vous prend d'intégrer notre groupe de bénévoles, nous serons heureux de vous accueillir.

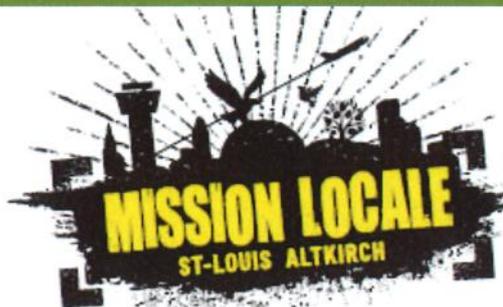
*Toute l'équipe de bénévoles de l'Embellissement Participatif vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année !*

L'équipe de coordinatrices

## La Mission Locale :

vous aidez, c'est notre mission !

### **Vous avez entre 16 et 25 ans ?**



La Mission Locale est là pour vous, quel que soit votre besoin : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, ...

Les conseillers de la Mission Locale vous rencontrent dans leurs locaux ou en permanence délocalisée et vous proposeront des solutions personnalisées ☺

### **Nous sommes là pour vous à chaque étape !**

La Mission Locale Saint-Louis Altkirch est une association qui fait partie d'un réseau national et qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. L'équipe de conseillers aborde également les questions de l'orientation professionnelle et de la vie quotidienne.

La Mission Locale apporte à chaque jeune des réponses adaptées et personnalisées, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés.

La Mission Locale propose également le **contrat engagement jeune** : un parcours de 6 à 12 mois où le jeune bénéficie d'un programme d'activités hebdomadaires et peut percevoir une allocation pouvant aller jusqu'à 520€.

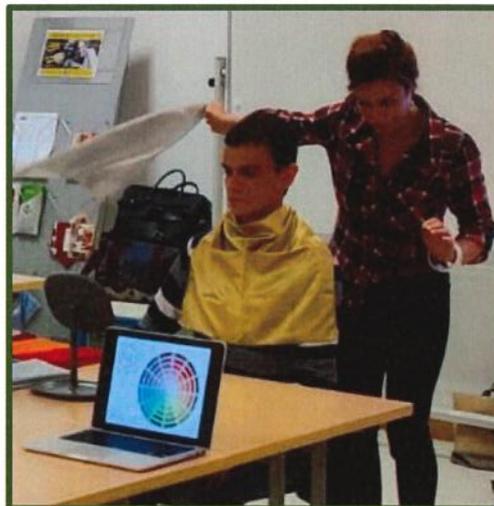
Pour offrir un accompagnement individualisé, les conseillers s'appuient sur **une offre de service dense et variée** allant de la rédaction d'un CV à la découverte de la conduite sur un simulateur en passant par de la médiation animale ! Découvrez notre panel d'activités sur notre site web [www.ml-sa.fr](http://www.ml-sa.fr) dans l'onglet agenda.

Des conseillers font le déplacement près de chez vous, toutes les semaines, venez les rencontrer à : **Dannemarie, Ferrette, Folgensbourg, Hirsingue, Ranspach-le-bas, Sierentz, Seppois-le-bas, Waldighoffen.**

### Découvrir des métiers avec des casques virtuelles



### Atelier avec une conseillère en image



## Apprentissage de la conduite avec un simulateur !



## Médiation animale



**L'emploi**

- Rédiger vos CV et lettre de motivation
- Préparer vos entretiens
- Postuler aux offres
- Décrocher un contrat

**L'orientation**

- Choisir votre métier
- Faire des stages
- Construire un projet

**La formation**

- Trouver votre formation
- Obtenir un financement
- Vous inscrire et vous préparer aux sélections

**La vie sociale**

- Logement
- Santé
- Handicap
- Gestion du budget
- Aide administrative

**MISSION LOCALE**  
ST-LOUIS ALTKIRCH

*deviens ce que tu es!*

### Infos pratiques

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretien sur

RDV à Altkirch et Saint-Louis :

Saint-Louis 5, rue Concorde

Altkirch 39, av du 8ème Hussard

Tél : 03 89 08 96 71

[accueil@ml-sa.fr](mailto:accueil@ml-sa.fr)

[www.ml-sa.fr](http://www.ml-sa.fr)

## Communauté de Paroisses de la Vallée de Hundsbach

### Les 3 Chantiers de l’année 2022

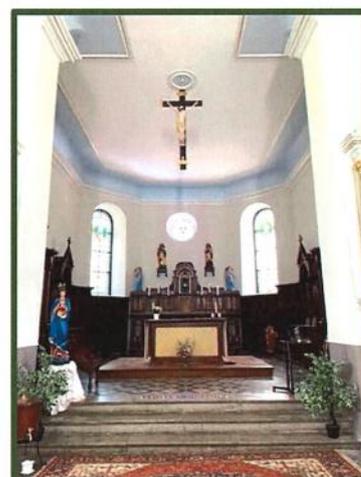
« *Qui n’avance pas recule.* » Ce proverbe s’applique aussi à nos paroisses. Cette année a été celle des chantiers que nous avons, avec l’aide des communes concernées, pu mener à terme.



Le premier en date est celui de **la CHAPELLE SAINTE ODILE de HUNDSBACH**, inaugurée le dimanche 8 mai. Une rénovation qui a pris son temps, par suite à des arrêts dus à la découverte d’ossements et le confinement. Depuis, plusieurs messes ont été célébrées et même des baptêmes.

En hiver, elle restera fermée et sera réouverte au culte dès le printemps. Nous avons ainsi **deux chapelles** dédiées à la patronne de l’Alsace : **Sainte Odile d’Emlingen et de Hundsbach.**

La deuxième rénovation a été de grande ampleur, un projet que le Conseil de fabrique et la commune de Berentzwiller ont porté à terme, fruit d’une belle collaboration à tous les niveaux. **L’ÉGLISE SAINT IMIER de BERENTZWILLER**, après six mois de fermeture, a été réouverte au culte au cours d’une magnifique célébration, le dimanche 3 juillet, présidée par le Vicaire épiscopal Marc Schmitt. Un chantier certes assez long mais récompensé par la beauté de ce lieu de culte qui invite à la prière et à la louange pour la gloire de Dieu. « *Les couleurs des peintures et les dorures étincelantes mises en valeur par les nouveaux éclairages et sublimées par un filet lumineux bleu derrière la grande croix du plafond, se prêtent à la contemplation et à la méditation des personnes présentes.* » (Renée Gutknecht)



Enfin, **le PRESBYTÈRE de TAGSDORF** dont le chantier a commencé mercredi 12 octobre. La rénovation extérieure est en cours et donnera finalement un nouveau cachet à **la maison qui accueille le curé** de la Communauté de paroisses de la Vallée de Hundsbach **ainsi que tous ceux qui utilisent les salles de réunion** pour l’animation de la vie pastorale. Le coût de ce chantier est entièrement pris en charge par les communes de Tagsdorf, Heiwiller et Schwoben et profite en fait aux huit paroisses de la Vallée par les services rendus.

Abbé Sylvère GSCHWEND

## Conseil de Fabrique Hausgauen - Hundsbach

Chers paroissiens,

L'année 2022 touche à sa fin et 2023 pointe déjà le bout de son nez, probablement avec ses joies et ses peines. Mais restons optimistes, vivons notre foi dans la paix et la confiance d'un monde meilleur.

### Les finances : quelques chiffres...

#### Dépenses :

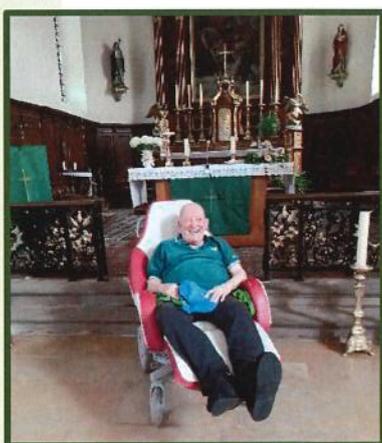
- Réparation de la toiture côté chœur	1 272.00 €
- Réparation de la chaudière	200.00 €
- Frais divers pour le fonctionnement de l'église	1 500.00 €
- Fuel (livré le 23.02.2022)	1 999.00 €
- Fuel (livré le 03.10.2022)	5 000.50 €
	<b>9 971.50 €</b>

Des frais colossaux, que nous ne pourrons plus supporter longtemps.

#### Recettes :

Notre principale rentrée d'argent provient du marché de Noël orchestré par Marie-Jeanne, Martine, Marie Anne et quelques bénévoles qui préparent, en amont, couronnes, décorations de Noël diverses sans oublier les bonnes pâtisseries et bredalas, confectionnées et vendues au 14, rue Bellevue à Hausgauen. La recette du marché 2021 était extraordinaire, on peut même dire un grand cru, puisque notre profit était de 3 200.00 €.

Merci à tous les acteurs qui permettent, chaque année, par ce fait, le bon fonctionnement de notre paroisse.



#### Divers :

Nous avons eu la joie d'accueillir, le 17 juin, **Monsieur GROFF Emile** dans « son » église où il a été sacristain durant une bonne soixantaine d'années. Cette visite était organisée par Monsieur DUBS Gérard, en collaboration avec l'hôpital Saint Morand d'Altkirch.

**Le 8 Mai 2022 était jour de fête pour notre paroisse**, la chapelle Sainte Odile a repris vie, après une rénovation réussie. Une messe y est célébrée une fois par mois en période estivale (se référer au bulletin paroissial). Après deux années de rupture suite au Covid, la messe traditionnelle à la chapelle Saint Brice, avec **la bénédiction des « Gleckhampfala »** a eu lieu sous un soleil radieux. De nombreux fidèles ont répondu présent et le verre de l'amitié a été servi dans la joie et la bonne humeur.

*Pour l'année à venir, votre Conseil de Fabrique vous souhaite de belles fêtes  
et surtout Paix, Santé et Bonheur*

## Servants d'Autels de la Paroisse Saint Martin Hausgauen-Hundsback



Les servants d'autels du doyenné d'Altkirch, dont nous faisons partis, étaient en pèlerinage à Rome en Août dernier. Nous en faisons profiter nos servants régulièrement.

**Nous cherchons à agrandir notre « petite équipe » : alors venez ! Rejoignez-nous !**

*Belle et heureuse année 2023 à vous tous dans la paix du Christ.*

Caroline BRODBECK

## JEU CONCOURS ECOMUSEE D'ALSACE

La commune de Hausgauen organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, qui aura lieu du : **15 décembre 2022 au 15 janvier 2023.**



Vous pouvez tenter de remporter **1 PASS FAMILLE** composé de **4 entrées** d'une valeur de 16€50 chacune et valables **jusqu'au 5 novembre 2023.**

L'Ecomusée d'Alsace sera ouvert du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 5 novembre 2023 de 10h à 18h, sauf les lundis.

Pour participer, il suffit de **compléter** le bulletin d'inscription joint à votre bulletin communal **« Jeu Concours ECOMUSEE D'ALSACE »**, le **compléter** et le **déposer** à la mairie de Hausgauen **jusqu'au 15 janvier 2023**, dans l'urne prévue à cet effet aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres à l'extérieur du bâtiment.

Vous retrouverez l'intégralité du règlement du jeu-concours au dos du bulletin d'inscription, vous avez également la possibilité de le consulter en mairie.

**Les gagnants du jeu seront désignés lors d'un tirage au sort** réalisé sous contrôle de l'administration de la mairie (une personne qui réalise le tirage et 2 témoins). Le tirage au sort aura lieu **le 17 janvier 2023 à 19h30.**

En vous souhaitant à toutes et à tous, **une bonne participation !**

## Instantanés - Spécial Halloween

C'est avec un peu d'avance sur le calendrier que les enfants de Hausgauen ont fêté Halloween.

Vendredi 28 octobre 2022, ils avaient rendez-vous pour une séance de bricolage terrifiante, une lecture de conte sombre et un atelier maquillage monstrueux avec le concours du collectif Embellissement participatif et Morgane, notre institutrice en maternelle. Après un généreux goûter aux saveurs effrayantes, ils sont partis costumés et entourés de parents à la chasse aux bonbons dans le village.

**Un grand merci à l'équipe qui a encadré cette jeunesse, aux personnes qui ont fourni et offert le matériel et le goûter et aux villageois pour leur accueil.**



### MAIRIE

2 rue de l'École  
68130 HAUSGAUEN  
Tél : 03 89 07 86 91

[mairie@hausgauen.fr](mailto:mairie@hausgauen.fr)  
[www.hausgauen.fr](http://www.hausgauen.fr)

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h00 à 11h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
  - Sur rendez-vous

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**POLICE : 17**

### GENDARMERIE

D'ALTKIRCH

03 89 88 55 55

### HOPITAL SAINT-MORAND ALTKIRCH

03 89 08 30 30

### ÉCOLES

- Maternelle de Franken  
03 89 07 87 85
  - Maternelle de Hausgauen  
03 89 07 40 30
  - Élémentaire de Hundsbach  
09 60 47 07 89
  - Élémentaire de Willer  
03 89 07 41 29

### PERISCOLAIRE D'KENDERSTUBA

03 89 07 62 76

### SOUS-PREFECTURE

D'ALTKIRCH

03 89 29 20 00

[sp-altkirch@haut-rhin.gouv.fr](mailto:sp-altkirch@haut-rhin.gouv.fr)

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

03 89 08 36 20

### PETR DU PAYS DU

SUNDGAU

03 89 25 99 14

Service d'urbanisme

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

[ads@pays-sundgau.fr](mailto:ads@pays-sundgau.fr)

### BRIGADE VERTE

03 89 74 84 04

[contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

### OFFICE NATIONAL DES

FORETS

03 89 40 50 67

### MAIRIE D'ALTKIRCH

Cartes Nationales d'Identité  
et Passeports

Sur rendez-vous:

03 89 40 00 04

[titres.etatcivil@mairie-altkirch.fr](mailto:titres.etatcivil@mairie-altkirch.fr)

### PHARMACIES DE GARDE

3237

[www.pharma68.fr/gardes.php](http://www.pharma68.fr/gardes.php)

### HOPITAL

Femme-Mère-Enfant

69 rue du Dr Léon Mangeney  
68100 Mulhouse  
03.89.64.64.64

### SOS MAINS

Cabinet au 8 Bd. Roosevelt à  
Mulhouse de 8h à 17h.

03.89.42.55.66

Urgences : Polyclinique du  
Diaconat au

14 Bd. Roosevelt à Mulhouse

03 89 32 55 07

### CENTRE ANTI-POISON

03 88 37 37 37

### EDF DEPANNAGE

09 72 67 50 68

### SOS Crise isolement

08 00 190 000

### Centre des Finances Publiques SIP THANN :

03 89 38 58 00

[sip.thann@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.thann@dgfip.finances.gouv.fr)

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 11h45

Service de Gestion Comptable  
Altkirch

03 89 40 01 97

[sgc.altkirch@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.altkirch@dgfip.finances.gouv.fr)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 8h30-12h00

*Joyeux Noël  
Et bonnes fêtes  
de fin d'année  
De la part de L'Équipe  
Municipale*

